



COMMUNIQUÉ

Concerne: CR102 entre Mamer et Kehlen

Objet: Réglementation temporaire de la circulation à l'occasion de travaux d'entretien du pont

L'Administration des Ponts et Chaussées tient à vous informer que, dans le cadre de travaux d'entretien du pont,

le CR102 entre Mamer et Kehlen sera barré à toute circulation,

du 24 août 2026 à 8h00 jusqu'au 13 septembre 2026 à 17h00.

Une déviation sera mise en place suivant le plan en annexe.

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.